



DE VIVE VOIX vol.3 no.04

15 septembre 2015

LA GRÈVE, QU'OSSA DONNE?

Par Claudie Bonenfant, professeure de philosophie et représentante aux dossiers syndicaux

Autant le dire tout de suite : on ne part pas en grève pour le plaisir que cela procure, pour muscler ses bras en brandissant des pancartes, pour boire du café tiède sur la ligne de piquetage (en bonne compagnie, cela dit), pour s'initier inopinément à la simplicité volontaire ou pour se mettre en forme en tournant en rond devant les portes de son employeur. Non. On part en grève pour obtenir un rapport de force favorable à la conclusion d'un contrat de travail satisfaisant et négocié. Et dans le cas particulier de l'enseignement, on le fait aussi pour préserver les conditions d'apprentissage de ses étudiants à long terme (d'où l'acceptabilité de les en priver un «tit» peu à court terme).

Le moment est-il déjà (enfin?) venu de passer à cette étape de la négociation? Oui. Depuis huit mois, les négociations stagnent. Les offres patronales sont inacceptables, insultantes, déstabilisantes (voir le «Survol des demandes patronales» au début du *De vive voix* 3.03), et ce, tant pour les précaires qui débutent dans la profession que pour ceux et celles qui sont à la veille de conclure leur belle aventure dans l'enseignement. Pour celles et ceux qui sont entre ces deux moments aussi. Tout le reste a déjà été fait (voir, à ce sujet, le Rapport annuel du SEECLG, section «Comité de mobilisation») : manifestations, tracts, soupe populaire, chaînes humaines, conférences de presse, et j'en passe. Comme le dit si bien le slogan d'une certaine annonce publicitaire automobile : « T'es rendu là ».

D'accord. Mais cela va-t-il servir à quelque chose? Oui. Nous sommes 400 000 employés du secteur public. Soyons ambitieux, d'autant plus que les premiers résultats de vote au sein du Front commun vont en ce sens (voir la rubrique «Front commun et vote de grève : quelques résultats» du *De vive voix* 3.04) : 400 000 employés qui participent à leur assemblée générale de grève. 400 000 employés qui votent, dans une très forte proportion, en faveur de la grève. 400 000 employés solidaires et pas contents. Si j'étais représentant du gouvernement à la table de négociation, je pense que j'arrêterais mes pitreries et que je prendrais ces employés au sérieux. Il ne sera plus question que de cette grève et de cette négo dans les médias : les ministres devront répondre à tout un tas de questions gênantes où le moindre faux pas pourrait mettre de l'huile sur le feu. Si je faisais partie de ce gouvernement, j'aurais peur que tout ce beau monde finisse par aller dans la rue manifester pacifiquement avec leur famille et leurs amis. Quand plusieurs groupes se soulèvent en même temps, ça finit par devenir gênant. Très gênant.

Quid du décret, de la loi spéciale à venir? C'est un dossier à suivre : de récents jugements reconnaissent le droit de grève comme étant un droit protégé par la constitution canadienne. On ne badine généralement pas trop avec ces choses. Un décret au cours d'une grève rotative, ça semble excessif et atteindre de plein fouet ce droit, et ce, de manière injustifiée. Il y aurait un coût politique à cela. Motif à injonction de notre part? (Nous aussi, on peut en faire!) De plus, nous pouvons déjà

réfléchir à des manières d'y résister, notamment en prévoyant une AG automatique et un grand rassemblement public en cas de décret. En attendant la prochaine manche de cette saga juridique, une forte mobilisation (importante participation à l'AG, vote massif en faveur de la grève, participation monstre à la manifestation du Front commun du 3 octobre) fera incontestablement reculer le gouvernement à la table de négociation, et ces gains seront inscrits dans un éventuel décret ou, pour les plus optimistes, dans l'entente négociée à laquelle nous parviendrons avant les Fêtes.

Considérons l'hypothèse inverse : une participation famélique à l'AG, un vote «sur les fesses» en faveur de la grève, voire carrément en défaveur de celle-ci, 25 000 / 400 000 employés dans les rues le 3 octobre... Que dira le gouvernement dans les médias? Il clamera que ses employés sont tout à fait en accord avec ses fabuleuses offres, qui correspondent à la quintessence du raisonnable en ces temps où la promesse d'ultérieures baisses d'impôts (assorties d'augmentations de taxes) est le meilleur moyen de se faire réélire. Ce n'est pas pour cette raison que vous aviez voté contre la grève? Cela importe peu puisque le message qui sera retenu et répété ad nauseam, c'est que nous acceptons les offres patronales telles quelles.

Alors, la grève, qu'ossa donne? Beaucoup de choses, comme précédemment exposé, et la plus belle est peut-être ce sentiment de fierté à l'idée de défendre non seulement nos conditions de travail, mais aussi les conditions d'apprentissage de nos étudiants actuels et à venir, voire un système d'éducation, une fonction publique que l'on ne cesse de charcuter et de mépriser. Voilà un sentiment précieux, qui se raréfie dans la profession, mais que nous nous devons de raviver et de voir briller tant dans nos propres yeux que dans ceux de nos collègues.